CROISSANCE URBAINE ET EQUILIBRE DU DEVELOPPEMENT EN ALGERIE.

par André PRENANT.

Le prochain recensement de 1987 va confronter les données actuelles avec les prévisions de la prospective et les hantises qu'elles ont inspirées: celle de l'hypertrophie urbaine de la métropole algéroise, à propos de laquelle certains n'ont pas craint d'évoquer Mexico ou Le Caire ; celle d'un exode rural perçu comme une ruée, déstructurante pour la ville et corrélative d'un abandon des campagnes et de l'agriculture. Dans une vision uniformisante du Tiers-Monde, la ruée vers la ville génère la multiplication des "bidonvilles" considérés comme la seule forme d'urbanisation sauvage et le développement à la mode d'un "secteur informel" assimilé aux clichés rebattus du "Tertiaire inférieur".Ainsi est agité l'épouvantail du "parasitisme urbain", de la "ruralisation" du milieu urbain et de la liquidation de l'économie et de la société rurales alors que tous les faits convergents donnent à penser que l'évolution d'ensemble a été inverse au cours du quart de siècle écoulé depuis l'indépendance, n'en déplaise aux idées reçues et au modèle latino-américain ou casablancais.

Contre la croissance urbaine, il a été fait appel aux racines, à la tradition, au passé d'une Algérie qui aurait été essentiellement rurale, et dont les villes représenteraient autant de portes ouvertes à des influences exogènes et à la dépendance vis-à-vis de l'étranger, par leur vie collective et leurs activités, entre autres industrielles. C'est contre de telles

emprises que l'on présente le recours à l' "initiative individuelle" pour relayer l'activité de l'Etat,-avec l'aide de l'Etat- à des niveaux de plus en plus élevés d'investissements dans le domaine de la production industrielle ou agricole et de la construction ; l'incitation à la construction familiale , opposée à l'habitat collectif, qui est aussi l'habitat social : préservation de l'intimité de la famille musulmane ou satisfaction de l'individualisme qui trouve les mêmes solutions dans les banlieues de classes moyennes autour de Paris ? Qu'il suffise de rappeler que l'urbanisme de l'Islam est probablement l'un des plus structurés / structurants collectivement par le reflet qu'il impose dans l'espace aux contraintes de conservation des liens sociaux et culturels.

Contre la croissance urbaine, il est fait appel aussi aux mythes de permanence des blocages du développement inhérents au tiers-Monde et de l'irréversibilité des tendances qui rendraient inéluctables leur aggravation, et par là même crédible une prospective fondée sur la simple prolongation du passé.

Or, une telle prospective ne peut qu'être "déçue". Dans tout le Maghreb, et pas seulement en Algérie, les métropoles voient leur population s'accroître moins vite que les petites villes, comme c'est apparu dans les derniers recensements de la Tunisie et du Maroc. Ce report de la croissance à la strate urbaine inférieure se traduit notamment par la multiplication de villes naissantes structurant un réseau urbain plus complet dont la signification peut varier et mérite d'être recherchée.

LA REFERENCE AU PASSE ET LE PASSE REEL. .

La croissance urbaine est refusée notamment en tant qu'elle est perçue comme *l'effet d'un exode rural incontrôlé*, fruit de la domination coloniale, organisme prédateur aux dépens de la campagne et contraire aux racines tant maghrebines qu'islamiques du peuple algérien. C'est faire bon marché du changement de signification, de fonctions et d'utilisation de l'espace qui peut accompagner l'évolution d'une même ville, à plus forte raison d'un système urbain.

Par définition, la "civilisation" est le fait de la cité (polis en Grèce,civitas à Rome), aussi bien dans la tradition méditerranéenne à laquelle appartint l'Algérie préislamique, que dans le monde de l'Islam. Elle s'oppose au monde rural qui est celui de l'"inculture" : rustres et rusticité, badawa et badiya. Elle tient, avec l'économique et le politique d'un des pouvoirs urbains, exercés inégalement selon la fonction première de telle ville : la fonction culturelle, symbolisée à la Haute époque par la mosquée où se dit la khûtba et son hammam. Par ce pouvoir comme par les autres exercés sur le monde rural, la ville peut susciter *aussi bien la crise que le développement de celui-ci*, selon le contexte dans lequel elle l'exerce. Elle n'a donc pas à être louée ou blâmée par nature.

En ce qui concerne plus précisément le passé de l'Algérie actuelle, il faut noter l'existence d'une trame urbaine antique dans la Numidie préromaine, dont les éléments, mentionnés par Salluste, comprennent des villes aussi bien exogènes de fondation coloniale, proche-orientale (punique) sur le littoral,qu'indigènes,-en premier lieu Cirta. Cette trame précède l'intercalation des "cités romaines" coloniales qui en font l'instrument de domination du monde rural. En ce qui concerne, par ailleurs, la genèse de l'Islam, faut-il rappeler qu'elle est fondamentalement citadine, par l'appartenance du prophète à l'aristocratie Koraïchite,marchande, politique, idéologique, titulaire d'un pouvoir essentiellement urbain, par le rôle de la Kaaba, lieu urbain de pélerinage, par la qualité essentiellement citadine refuge de Yathrib, devenue Medine ? Au Maghreb musulman, toute fondation politique a été aussi fondation urbaine, assurant le pouvoir d'Etat en même temps que la maîtrise économique et religieuse sur la campagne, les villageois et les nomades, et le commerce : Tihert, Tlemcen avec ses ports successifs, Honaïn,Hrachgoul,Oran, Achir dominant Alger, El Qalaâ des Beni-Hammad dominant puis transférée à Bejaïa sont ces créations, tandis que perdurent depuis l'antiquité des villes maîtresses de grands espaces ruraux comme Constantine. *Si naît une crise urbaine, c'est dans la mesure où la cité prélève sur la campagne* sans l'organiser. *Mais*

en aucun cas la substitution d'un prélèvement bedouïn d'une rente foncière au prélèvement citadin (par les Beni-Hillal) *ne relève le monde rural. Au contraire, elle le stérilise.*

La culture (*ᶜUmran*)est par définition citadine (*Haddari*) pour Ibn Khaldūnn et son texte selon lequel elle est d'autant plus développée que l'est aussi l'économie et que la ville est plus grande est bien connu. (*le roi et le mendiant...*)

L'image négative de la ville et de sa croissance ne figure donc pas dans l'héritage culturel autrement que pour son rôle prédateur. C'est dans la mesure où ce rôle s'est confirmé et amplifié pendant la période coloniale, et au profit de l'étranger que la croissance urbaine prend facilement figure de mal, lié à la dépendance.

CROISSANCE URBAINE DE LA VILLE PREDATRICE ET EXODE RURAL : UNE CORRELATION REVOLUE.

Le processus de croissance incontrôlée d'une ville nourrie / ruralisée par l'apport migratoire de réfugiés des campagnes paupérisée par les prélèvements qu'elle leur impose sans contre-partie a réellement sévi en Algérie jusqu'à l'indépendance,et, pour partie encore, dans la décennie qui a suivi ;il se peut qu'il continue à jouer localement, et son effacement n'est pas irréversible. Je crois cependant pouvoir d'autant mieux pouvoir constater l'effacement de ce modèle actuellement que je crois l'avoir défini le premier en Algérie en 1953, à propos de Sétif, et du déséquilibre né de sa croissance :

"L'accroissement du peuplement d'une ville comme Sétif, provenant pour la plus grande part de l'immigration de ruraux, n'a donc pas ses origines dans le développement d'une activité économique qui attendrait sa main d'oeuvre ; il les tire bien plus de la libération et de la mobilisation d'une main d'oeuvre rurale qui vient en ville attendre , en subsistant grâce à la conservation de ses liens sociaux initiaux, de pouvoir s'intégrer dans une économie qui, pou le moment, ne l'utilise que très partiellement et sans stabilité." (1)

(1)Facteurs de peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure:Setif.Ann. Géog. n° 334, LXII° Année PARIS p.451

L'accroissement ainsi défini disparaît à partir du moment où précisément cette main d'oeuvre immigrée en ville peut s'intégrer à une économie, où cette économie peut aussi intégrer les nouveaux arrivants des campagnes ou, mieux, fixer en partie les ruraux dans les campagnes. Il ne correspond donc qu'à un modèle de croissance sans développement. Dans ce modèle, la croissance de la population urbaine est dissociée de celle de l'économie urbaine : la ville n'y a en effet comme fonction:

vis-à-vis de la campagne, que de prélever une part de la production de celle-ci, sous forme de rente (toutes formes de fermage, métayage, impôt), de profit, de marchandise, pour elle même ou pour la revente.

vis-à-vis d'elle même, que de produire, éventuellement au seul niveau terminal du procès de production, pour satisfaire en partie les besoins inégaux de fractions opposées de la population; et d'assurer à la fraction dominante de sa propre population l'usage des services qu'elle seule dessert et pour lesquels lui est transféré par l'Etat (alors colonial) l'essentiel du prélèvement fiscal opéré sur une production due essentiellement au monde du travail rural et agricole.

L'attraction urbaine n'est pas alors le facteur d'excédent migratoire: c'est un véritable *exode* qui vient s'accumuler dans les villes à l'échelle de leur démesure qu'il contribue à accentuer par sa concentration dans les plus grandes : l'excédent de peuplement né, dans un contexte de croissance naturelle accélérée, de la réduction de l'emploi agricole par une mécanisation sans intensification, vient transférer dans la périphérie urbaine le sous-emploi rural en tant que chômage urbain et associer à la croissance la "ruralisation des populations urbaines. En Algérie, ce processus, déjà amorcé pour les plus grands centres avant la seconde guerre mondiale, a été porté à son paroxysme durant la guerre d'indépendance et immédiatement après par l'insécurité des campagnes, surtout en montagne, puis par l'appel au vide déclanché par l'abandon de l'habitat colonial des villes.

Un tel processus n'est plus aujourd'hui que résiduel :

les arrivées annuelles dans une ville comme Setif se sont faites, depuis sa région rurale, à un rythme décroissant au cours de la période intercensitaire 1966-77, et constamment à un niveau inférieur même à celui des années 1936-48 , pour une population urbaine algérienne quadruplée et une population rurale elle-même presque doublée.

Les modes d'altération et de réduction du processus d'exode rural.

Toute modification des conditions mentionnées ci-dessus suffit à altérer le processus d'exode rural lui-même, et son poids déterminant sur la croissance urbaine : ainsi la réduction des prélèvements opérés sur la production agricole des campagnes, l'implantation en leurs sein d'organismes commerciaux y développant les échanges, l'implantation de services même élémentaires, précédemment réservés au villes, et des emplois qu'ils créent , suffisent à y diversifier l'activité et les ressources sans même qu'y intervienne nécessairement une nouvelle forme non-agricole de production. L'ouverture, vers le monde rural, de services urbains d'un niveau supérieur agit dans le même sens.

Ainsi, en l'absence même de l'implantation d'unités de production d'une capacité dépassant la satisfaction des besoins locaux, les nouvelles fonctions commerciales et de services créées dans les campagnes, sur initiative publique,-ou privée si le marché est dès l'origine suffisant pour permettre des profits-, retiennent une partie des candidats au départ, et en remplacent par des cadres appelés d'ailleurs. Leurs concentrations élémentaires y constituent un premier écran, inséré dans le monde rural, et plus proche qu'antérieurement des lieux de départ, *susceptible d'intercepter l'exode rural résiduel*. Par là même elles sont susceptibles de générer des villes, relayant potentiellement le mode de croissance / ruralisation antérieurement dévolu aux strates supérieures, et de tisser ainsi un maillage plus serré, dont la population grossit, sur place, par une extension du champ, la population urbaine. Un tel maillage, essentiellement tertiaire,

a été décrit au Maroc par J.F.Troin (1) puis par A.el.K.Kaïoua (2), en Tunisie par P.Signoles (3) et pour l'Algérie, pour certaines des petites villes de Kabylie orientale, par Fontaine(4). En Algérie, ce maillage tertiaire simple s'est poursuivi jusqu'à présents dans des régions dont l'étendue n'a cessé de se resteindre, aux steppes et aux montagnes, jusqu'à ce que la décentralisation admibistrative de 1984 le reproduise à une strate inférieure. En Tunisie et au Maroc, ce maillage de desserte/commandement des campagnes représente l'essentiel des modifications survenues, à l'exception de la façade littorale où intervient localement le facteur industriel de plus en plus fréquent en Algérie.

En Algérie, la périodisation des phases migratoires intervenues entre l'indépendance et le recensement de 1977 dans une publication en cours (5) montre comment,ici, a joué la promotion administrative inductrice des services et des infrastructures d'enseignement, de santé, de culture, de communications et de réalisation accordés à la wilaya, à la daïra et à la beladia par la législation en 1969-71, pour susciter la transformation d'agglomérations rurales, centres élémentaires de services, en agglomérations à devenir urbain. Ce devenir réalisé notamment dans les chefs-lieux des daïrat créées en 1963-64, a accéléré dufant toute la période intercensitaire les rythmes globaux de nouvelles arrivées dans des localités comme Azazga, Larbᶜa Naït Iraten, Drᶜa - el Mizan, Bougaa, Telagh,Sebdou,dans

(1)-Troin (J.F) *Les agglomérations routières au Maroc* (Méditerranée,1979, nº1-2). *La petite ville au Maroc: la fin d'un mythe in "Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb* (ERA Tours,fasc.5, CNRS,1979) Cf, Belfqih et Fabloullah: Bouznika (ERA 706,Tours,1977, fasc.3, *Urbanisation au Maghreb*).

(2) Kaïc : A.el-K. *L'espace industriel Marocain,Urbama, Tours,1984*

(3) Sinoᵘ s.(P.) *L'espace tunisien: capitale et Etat-région.Thèse 1984, Urbama,Tours,1985*

(4)-Fontaine (J.). *Villages Kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie. Urbama, 12, Tours,1983.*

(5)-Dans le fascicule d'URBAMA consacré aus petites villes.

les wilayat échantillons. L'entrée en fonction de nouvelles daïrat en 1975 a déclenché brusquement, sur les lieux d'implantation de leurs chefs-lieux, jusqu'alors souvent plus points de départ que d'arrivée, des migrations comme vers Tablat, Aïn Boucif, Beni Sliman, Tigzirt, Aïn-el-Hammam, Aïn-El-Kébira, sans cependant apporter encore, en 1977, à la plupart de ces localités, plus que des promesses d'urbanisation, généralement réalisées depuis.

Vers de telles localités, l'apport rural de proximité s'accroît sensiblement au même rythme que celui des migrants appelés à des emplois précis soit des villes régionales préexistantes, soit du reste du pays,-essentiellement des villes plus importantes-, et même de l'émigration en France : ainsi, pour les dernières promues de la période intercensitaire, il s'agit d'arrivées massives simultanées seulement au cours du second plan quadriennal. Cette absorption, presque sur place, de la plus grande part de l'exode rural, également notable dans de simples centres ruraux dotés d'organismes de gestion agricoles, services à l'agriculture, conditionnement agro-industriel, tel Mostefa-ben-Brahim, pourvus de centres d'échanges ruraux et de services sociaux élémentaires, ainsi Mediouna (après 1977), ou même simplement, depuis de grandes surfaces (sous-el-Fellah) n'urbanise pas nécessairement. Elle peut, en dehors de créations d'activités induites, ou spécifiques laisser cette évolution à l'état de potentialité, et polariser des migrants des campagnes sans leur offrir à tous d'emploi. La promction administrative n'est pas une panacée, et on ne saurait dire encore si le resserrage de son maillage décidé en 1984 est d'ores et déjà susceptible de dégager en 1987 les mêmes potentialités urbaines que pour la promotion antérieure en 1977.

En tous cas, cette interception en partie par les campagnes tertiarisées, en partie par les villes potentielles créées, réduit les arrivées de ruraux dans les villes préexistantes, que les migrations "appelées" du reste du pays y augmentent ou non fortement simultanément. Dans presque toutes ces dernières, entre 1966 et 1977 les migrations imputables à l'exode rural ont vu leur part réduite dans l'ensemble des arrivées, et leur intensité

décroître dans l'ensemble au regard tant des populations accrues des régions de départ que de celles, encore plus accrues, des villes d'accueil. Cette décroissance d'autant plus nette que ces dernières étaient plus grandes, s'est traduite en nombre absolu pour les plus grandes villes moyennes, au dessus de 80.000 habitants en 1977, certaines plus petites, mais surtout pour les plus importantes, agglomérations métropolitaines nationale et régionales, et, en fin de compte, statistiquement, pour l'ensemble des migrations issues des campagnes, moins fournies en fin de période intercensitaire qu'à son début.

Ainsi, la période du Triennal et des deux Quadriennaux a été marquée par l'apparition d 'un nouveau processus : *l'interception par les plus petites villes, notamment par celles nées alors de la transformation d'une agglomération rurale, d'un exode rural en régression*. Cette mutation n'a été possible qu'en raison d'une modification des structures tant de la campagne que de la ville et de leur fonctionnement interne et entre chaque domaine. Un des éléments de cette modification à la campagne , propre à l'Algérie a été, en son temps, la Révolution Agraire, -à côté de la tertiarisation, commune, mais sous des formes inégales et différentes, aux trois pays du Maghreb ; à la ville , et enfin de période surtout, dans des petites villes préexistantes ou naissantes, la spécificité Algérienne a été, outre une plus grande systématisation qu'ailleurs de l'organisation des services, la dotation d'infrastructures spécialisées, principalement de production industrielle, mais aussi, par exemple, de formation supérieure (Bou Merdes) ou de Thermalisme (Bou Hanifia el Hammamet) initiées par les investissements publics planifiés. On peut considérer comme "*maghrebin*" le mode d'interception de l'exode rural par la création d'un maillage de base d'un réseau urbain, dans une version algérienne surtout liée à la décision publique. Le rôle privilégié des petites localités tient d'abord au passé des localités qui le composent, jusqu'alors " *sautées* " par l'exode rural, sauf en cas de regroupement de guerre (Aïn Oulmen, Remchi etc..) et épargnées par la saturation de l'emploi et du logement, contrairement aux villes plus anciennes,

surchargées par cet exode rural antérieur d'avant, de pendant et d'immédiatement après la guerre d'indépendanc, lieux d'accumulation du chômage et de la suroccupation de l'habitat.

Les localités urbanisées par l'utilisation d'*infrastructures spécialisées* peuvent être considérées comme de type plus spécifiquement *"algérien"* dans la mesure où elles sont plus limitées dans leur localisation (littorale) ou dans leur spécifité dans les deux pays voisins. Leur rôle dans leur accueil *accéléré* des migrations de proximité, éventuellement amorcé par des regroupeements de la guerre d'indépendance (à Remchi, Drâa-ben-khedda) ou des promotions administratives de type *"maghrebin"* (à Remchi,Berrouaghia,AÏn-el-kébira) est, dans les moins peuplées initialement,simultanée avec l'accueil d'une migration *appelée* de l'extérieur, notamment des villes et centres déjà industrialisés ; dans les autres, elle lui est souvent *consécutive* (à Isser par exemple) après la phase de création de l'entreprise (durant le triennal : SOCOTHYD) et l'appel prioritaire aux cadres qualifiés, ou alternante (par exemple à Drâa-ben-khedda), à la suite de chaque extension. La durée de *latence* ainsi instaurée répond à la nécessité de loger en priorité le personnel indispensable *appelé* pour permettre l'entrée en fonction des nouveaux équipements, à l'incapacité de loger simultanément la force de travail banale recrutable dans la région rurale voisine quand la population agglomérée n'en offre pas une réserve suffisante, en raison de la disproportion des investissements à la population présente. C'est le cas aussi bien dans un centre encore potentiellement urbain en 1977 comme cAÏn-el-kebira que dans une petite ville comme Berrouaghia. La solution passe par l'organisation coûteuse de migrations pendulaires dans l'attente de l'achèvement de cités, encore inachevées lors du dernier recensement : environ quatre-cents, puis 800 puis, dans la première tranche d'une Z.H.U.N., 2.000 logements dans ce dernier cas pour un nombre d'emplois équivalent, mais en huit ans ; 200, pui 400, dans le même délai, pour deux fois plus d'emplois, dans l'autre cas, alors que plusieurs fonctions nouvelles sont simultanément introduites.

Dans les villes préexistantes, les activités nouvelles, trouvent le plus souvent sur place, dans l'accumulation du " sous-emploi et l'arrivée de jeunes sur le marché du travail, une force de travail disponible, souvent pourvue soit d'un début de formation sur le tas, soit d'une qualification ou d'une aptitude à l'acquérir pour ce qui est des jeunes, même en l'absence de C.F.P. suffisants, du moins dans les villes moyennes pourvues d'une certaine panoplie d'établissements d'enseignement. Le recrutement résorbe une part notable du chômage local, ainsi à Setif ou, postérieurement, dans le cas étudié de Nédroma (1) ; mais, au fur et à mesure des créations dans des villes de plus en plus petites et marginales, joue de plus en plus la nécessité d'attribuer des logements au personnel qualifié ; et le recrutement de la main d'oeuvre banale se fait aussi en zone rurale, sans possibilités d'hébergement.

Les problèmes réels apparaissent donc très différents de ceux que poseraient un flot continu d'exode rural et une croissance urbaine incontrôlable et exponentielle exagérant sans cesse la prépondérance des grandes villes et vidant la campagne. Du moins jusqu'à la fin des années 1970, -et on verra depuis qu'il en est de même jusqu'à présent, la croissance urbaine est apparue, *pour la première fois dans l'histoire, contrôlée par un facteur attractif et positif* : la création d'activités, soit de services au monde rural, installés en ville au niveau le plus bas ou dans des localités rurales appelées soit à rester rurales et à animer la campagne, soit à susciter une forme d'urbanisation ; soit d'industries, urbanogènes, dans le cadre de la planification.

(1)- Table ronde sur NEDROMA. ORAN 1983-84. Bendjellil(A). Prenant(A) Serdoun (A). Nédroma 1983.

Mais ce contrôle même, avec le souci de pénétrer les campagnes le plus possible, crée des *distortions*, entre l'emploi et logement, emploi et qualification, dans des sens opposés selon les lieux d'implantation choisis, mais avec, en commun, *la nécessité d'édifier un habitat en priorité pour permettre la production, et non en raison des besoins existant antérieurement à l'équipement. les mouvements de population* majeure, sauf là où le type "maghrebin" de création et de croissance urbaine, trouvent leurs ressorts dans les *rapports entre habitat et emplois / qualifications à la ville existante ou en devenir* et non plus dans les distorsions à la campagne.

Cette situation d'ensemble, vraie en 1977,a eu tendance à s'étendre géographiquement depuis. Un grand nombre de villes, alors dépourvues d'industries, en ont reçu depuis des effectifs suffisants pour *dépasser* le nombre des chômeurs recensés en 1977 et, compte tenu de l'arrivée à l'âge actif des nouvelles classes d'âge, résorber une grande partie du sous-emploi, accroître parmi les inoccupés la proportion de jeunes en quête de leur premier salaire, nécessiter de faire appel à la venue d'un personnel qualifié plus nombreux des centres plus importants et les premiers développés en attendant la formation locale, puis de recruter une partie du personnel sans qualification dans la périphérie rurale. Cette tendance est liée à la réalisation , avec retard , de la plupart des projets mis en chantier par le second plan quadriennal, plus qu'aux projets mis en oeuvre depuis le début des quinquennaux.

Cette situation d'ensemble est celle, par exemple de grandes villes moyennes où la migration s'était déjà beaucoup ralentie, comme Sidi-bel-Abbès où l'entrée en production du complexe électronique en 1977 a provoqué le recrutement des quatre-cinquièmes de ses 5.000 salariés, -féminins pour 40 % , plus que le chiffre des chômeurs de 1977, ou Setif, avec la poursuite de l'ouverture des unités du complexe de plastiques, ou Tlemcen, avec, jusqu'à aujourd'hui, le complexe téléphonique puis le prochain démarrage du complexe SOITEX. Leur situation implique soit l'accentuation des migrations pendulaires, soit

l'accélération d'un programme de construction auquel les lotissements, puis les Z.H.U.N. , avec leurs contingents collectifs du secteur public et leurs programmes individuels inclus ont voulu constituer une réponse.

Les problèmes sont plus aigus encore dans des villes moyennes secondaires : ainsi, El Eulma, avec là encore plus d'emplois créés que de chômeurs recensés en 1977, et près d'un tiers des actifs de la ville d'alors employés par les deux unités de compteurs et de tréfilerie. Ils le sont plus dans les petites villes, soit jusqu'alors stagnantes, comme Nedroma, pourvue de 800 emplois dès 1980-82 par son unité de meubles et celle de SOITEX, deux fois autant que de chômeurs en 1977, et dont la population ne s'était pas encore pour autant accrue en 1983 (1); mais aussi comme Telagh, restée bien "maghrebine" malgré son complexe du bois jusqu'à l'entrée en production de l'unité essaimée par l'entreprise électronique Bel abbésienne en 1986, qui y porte les créations d'emploi industriels en 6 ans à plus de 1.000, presque l'équivalent de la population occupée lors du précédent recensement, sans que les achèvements de constructions publiques s'y soient multipliés. Citons encore Aïn-Oulman, avec deux nouvelles unités ouvertes en 1985, ou, plus lointainement, Aïn el Kebira, dont les deux unités représentent deux fois les actifs de 1977. Tout porte à croire que *le mode de croissance urbaine n'a cessé de s'étendre, avec ses* propres déséquilibres substitués à ceux du mode "maghrébin" et caractérisés par le surgissement de contradictions intra-urbaines.

(1)- Table ronde sur NEDROMA. ORAN 1983-84- Bendjellil (A). Prenant (A) Serdoun (A). Nédroma 1983.

LA REALISATION DES POTENTIALITES DE 1977 AU COURS DE LA DERNIERE DECENNIE.

Depuis 1977, dans 69 agglomérations,-dont 58 définies comme urbaines par le recensement d'alors-, en même temps que dans leur voisinage immédiat (1), à travers 10 wilayat (2), 54.600 emplois au moins ont été créés par les seules implantations et extensions d'industries du secteur public. C'est l'équivalent de 26 % de l'emploi total des résidents recensés dans ces localités voici bientôt dix ans, soit 1,23 fois l'effectif de tous leurs travailleurs industriels, bâtiment exclu, ou encore 1,2 fois le nombre de leurs demandeurs d'emploi d'alors, qu'ils aient ou non déjà travaillé.

Cependant, le graphique (fig.1) montre que dans les quatre plus grandes villes de l'échantillon prises ensemble Tlemcen, Sidi-bel-Abbes, Setif, El Asnam / Chlef) n'ont été créés de la sorte que l'équivalent de 86 % des emplois industriels déjà existants alors, et pas tout à fait autant que le nombre d'actifs déclarés sans emploi à cette époque. Dans les dix plus petites villes de l'échantillon déjà urbaines avant 1966, les rapports numériques entre emplois nouveaux et anciens s'établissent dans le même sens que dans ces plus grandes. Il en va de même dans celles désignées en 1977 comme "potentielles" par volontarisme administratif, notamment de nouveaux chefs-lieux de daïra.

(1)- Toutes les agglomérations considérées comme urbaines en 1977 dans cinq wilayat (celles de Setif, Oum el Bouaghi, Tlemcen, Medéa, El Asnam devenue Ech-Chlef) ; toutes sauf Dellys et Aïn el Hammam dans celle de Tizi-Ouzou ; Boudouacu, Thénia, Zeralda, dans celle d'Alger ; toutes sauf Aïn Témouchent dans celle de Sidi-bel-Abbes ; le chef-lieu de wilaya seul dans celle de Tiaret ; Bou Hanifia, aïn-el-Hammamet dans celle de Mascara.

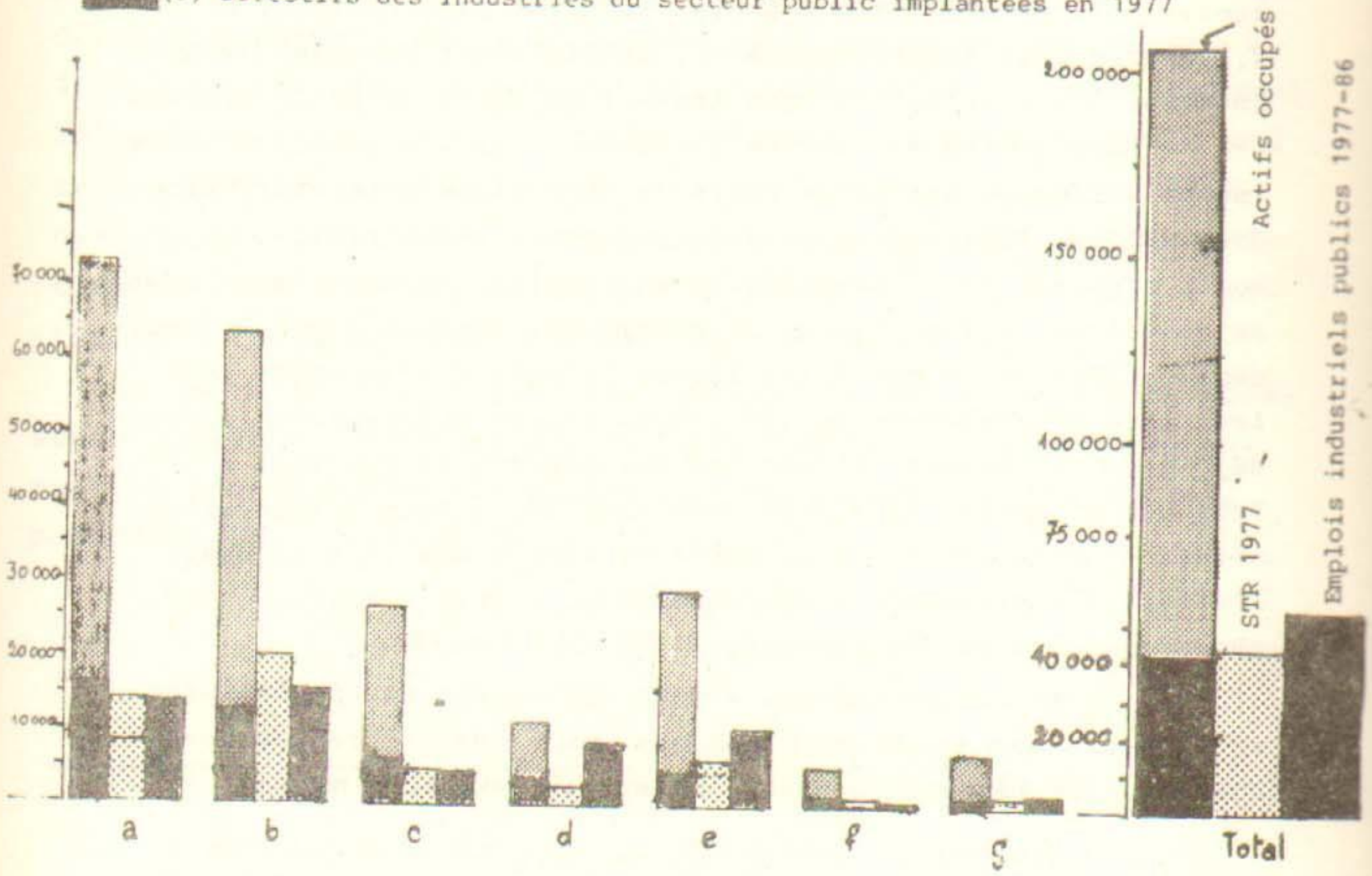
(2)- Ont été jointes les agglomérations rurales en 1977 de: Aïn Azel (Setif); Sidi Akadra (Tenes) ; Meskiana (Oum el Bouaghi) ; Oued Sly (Chlef) El-Malah et Mostfa Ben Brahim (Sidi bel Abbes) ; Ouadhia, Mechtras, Tadmaït, Baghlia, Aïn el Hammam, Tizi Rached, Freha, Tizi Ghanif (Tizi-Ouzou).

figure 1

, ACCROISSEMENT DE L'EMPLOI ET RESORPTION DU CHOMAGE PAR LA CREATION D'INDUSTRIE (1977-1986)

a- 4 grandes villes moyennes (80.000 h.)
b- 9 villes moyennes secondaires (30.000 h.)
c- 10 petites villes non industrielles en 1977
d- 6 villes préexistantes ou naissantes industrialisées avant 1977
e- 20 autres villes nées en 1977
f- 9 villes potentielles
g- 11 villes non classées en 1977

(1) Nombre d'emplois industriels du secteur public créés de 1977 à 1986.
(2) Population active sans travail résidente en Algérie en 1977
(3) Population active occupée résidente en Algérie en 1977
(4) Population occupée dans l'industrie résidente en Algérie en 1977
(5) Effectifs des industries du secteur public implantées en 1977



Par contre, dans les 9 villes moyennes de second ordre, - peuplées de 60.000 à 30.000 habitants en 1977 -, le nombre des nouveaux emplois industriels dépasse de 20 %, en moyenne , celui des résidents recensés alors comme y travaillant dans le même secteur : ceci d'autant plus facilement que leur taux restait , à cette époque, des plus médiocres, (19,5 %) , en particulier du fait de la faible part qu'y avaient déjà prise les créations publiques planifiées déjà réalisées : 36 % de l'activité industrielle des résidents. Mais précisément en raison de cette médiocrité initiale, ces nouveaux emplois restent insuffisants, à eux seuls, à compenser aujourd'hui ne serait-ce que le nombre de chômeurs de 1977 : ils en représentent à peine plus des trois quarts ; à plus forte raison ne peuvent-ils pas suffire à faire face à la demande d'emploi supplémentaire liée à l'arrivée des jeunes à l'âge actif. Ces villes constituent,avec les villes "potentielles", les seules strates où joue, dans ce sens du déficit d'emplois, un tel écart : dans les autres villes, déjà urbaines en 1966, évoquées au paragraphe précédent, les créations d'emplois effectuées dans l'industrie de 1977 à 1986 équivalent, en effet (à 9 % près pour les plus petites, et à 2,5 % près pour les plus grandes, initialement pourtant les mieux pourvues) aux effectifs sans travail du début de cette période.

Dans toutes les autres strates, qu'il s'agisse des villes venues à l'urbanisation au cours de la période intercensitaire 1966-1977 du fait ou non d'investissements industriels-, ou qu'il s'agisse de simples localités rurales choisies comme sites de nouvelles implantations, le nombre des emplois ainsi créés dépasse l'effectif des travailleurs industriels recensés sur leur lieu de résidence en 1977. Dans celles qui avaient alors déjà reçu les moyens de leur spécialisation; il équivaut à 3,34 fois cet effectif, et à 2,35 fois dans les autres villes urbanisées à cette période ; il équivaut même à une fois et demie l'effectif correspondant des localités, encore rurales en 1977, et depuis en voie d'urbanisation (fig.1, d,e,+9).

Dans les premières, - déjà urbanisées et spécialisées en 1977-,le sous emploi était déjà très réduit lors du recensement d'alors ; le *rapport* du nombre d'emplois industriels nouveaux à

celui des chômeurs du début de période y atteint 3,4 , si bien que ce nombre dépasse de 80 % la somme des travailleurs industriels et des sans travail recensés en 1977. Dans les secondés, simplement urbanisées en 1977 sans que soient achevés encore leurs équipements spécialisés, ce même nombre représente encore presque l'équivalent de cette même somme : il dépasse de 75 % l'effectif résident recensé comme actif sans travail à cette même date. : Dans les lieux ruraux d'implantation d'industries eux mêmes, il dépasse ce chiffre (fig. 3, d et f).

Par rapport au total des actifs recensés comme occupés en 1977 ,la création postérieure d'emplois industriels publics est , là encore, des plus faibles dans l'ensemble des villes alors considérées comme "potentielles" : elle n'y touche que 11 % de ce total dans leur strate. Ce rapport reste inférieur à ce qu'il est en moyenne dans l'échantillon (25 % des résidents occupés de 1977) et même à ce qu'il est dans toutes les strates de villes déjà recensés comme telles en 1966, notamment dans les plus petites , où il est de 16,4 % (1). Dans les lieux d'industrialisation , voire d'urbanisation rurale postérieures à 1977 , il est bien plus élevé (24 %) même s'il y frôle seulement la moyenne (fig. 3, g,). Cette création d'emplois dans le seul secteur public productif atteint, par contre, 74,4 % et 37 % des emplois totaux recensés dans les deux types de villes initiés de 1966 à 1977 , selon que ce soit, ou non, ce type d'activité qui les ait fait naître (fig. 3, f, g).

De la sorte, ce sont les villes qui ont reçu, de la puissance publique, leurs moyens de développement fonctionnels durant la période intercensitaire qui ont, plus que les autres, poursuivi leur croissance.

(1)- Ce taux est de 18,8 % pour les plus grandes villes moyennes, de 23,5 % dans les autres.

Evidemment, ces moyennes par strates masquent , à l'intérieur de chaque strate, des situations diversifiées. Par exemple, parmi les petites villes urbaines dès avant 1986, Bordj-Menaïl et Nedroma qui, jusqu'en 1977, n'avaient encore pratiquement pas reçu d'emplois de ce type, sont celles qui en ont reçu, depuis, la plus grande part, près de la moitié : elles évoluent ainsi selon des modalités très différentes de celles qui, dans la même strate, affectent l'évolution de Ksar-el-Boukhari dont, à l'opposé, la structure d'emploi reste figée. Quand à Berrouaghia, l'extension du complexe déjà réalisé en 1977 rapproche son évolution de celle de villes déjà nées de l'industrie comme Drâa ben Khedda. D'autres, comme Thenia,n'augmentent que faiblement leur nombre total d'occupés du fait de l'implantation d'une unité industrielle relativement modeste (la miroiterie). A un niveau supérieur du nombre, les créations nouvelles restent très en dessous, à Boudouaou ou, surtout,Ghazaouet, de l'effectif déjà employé dans les implantations antérieures, ici publiques et là avant tout,privées, et déjà très important.

<u>La modification des équilibres locaux par l'accroissement du nombre des emplois industriels</u>.

Ces petites villes, développées par l'industrie, qu'elles lui aient préexisté ou qu'elles en soient nées dès avant 1977, sont aussi celles où, dès cette date, le nombre des emplois publics productifs dépassait, et souvent de beaucoup, le nombre des résidents actifs dans le secteur industriel, jusqu'à atteindre presque même,parfois,le nombre total des actifs occupés recensés. Ainsi, ne résidaient à Draâa ben khedda que 1007 salariés recensés des industries de transformation,-dont 958 du secteur public -, quand près du double y travaillaient déjà à la seule SONITEX. A Berrouaghia ne résidaient en ville que 718 travailleurs industriels, dont 649 du secteur public, soit à peine 40 % des personnels réunis des unités, alors nouvelles,de la SONACOME et de la SNMC, malgré l'ouverture,par l'employeur,

des premières structures d'hébergement. A un moindre degré, c'était aussi le cas d'Isser, où les 230 résidents travailleurs du secteur public, sur 449 travaillant dans l'industrie,n'équivalaient qu'à 60% des effectifs de la SOCOTHYD d'alors, quand bien même certains d'entre eux travaillaient dans d'autres localités, en particulier à Drâa ben khedda.

Une périodisation variable, d'une strate à l'autre, des créations d'emploi de 1977 à 1986.

Dans les deux strates urbanisées entre 1966 et 1977,-et dont le type d'évolution est aussi celui de villes préexistantes telles que Berrouaghia-, *le nombre des nouveaux emplois publics s'est accru selon un taux annuel sensiblement* constant au cours de la dernière décennie (fig. 2, d et c): chaque année, le nombre de créations de ce type y occupe, à partir de 1977, une place constamment plus grande, au sein de l'échantillon, que celle qu'y occupaient les emplois industriels recensés en 1977, soit 15,9 % (1). Les seules années qui brisent cette constance sont précisément la première (1977) et 1981. Entre 1978 et 1980, cette place est de 1,5 à 2,5 fois ce qu'elle était lors du recensemment ; ce rapport varie de près de 2 à près de 4 fois après 1982.

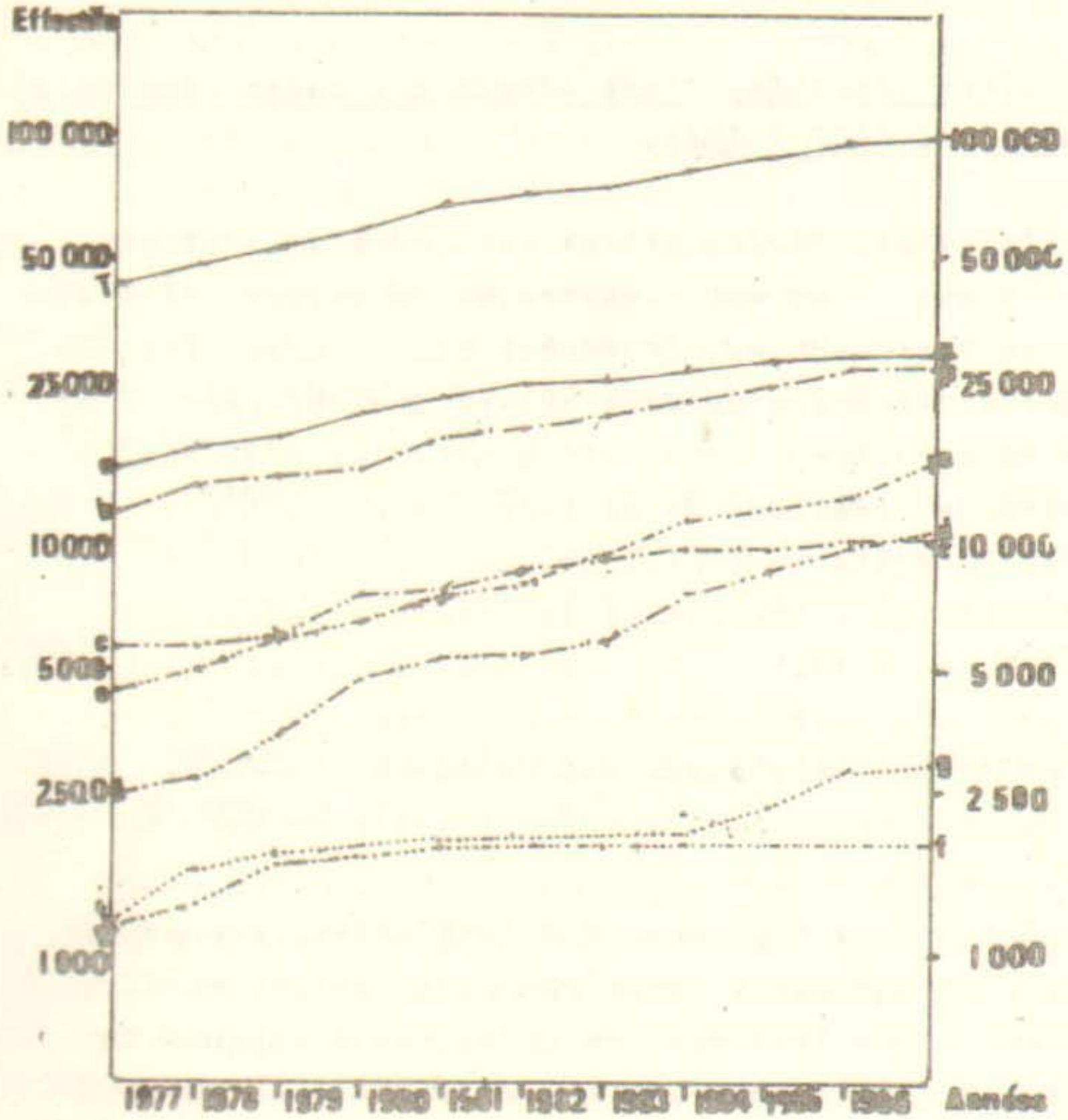
Dans les villes moyennes de second ordre, une progression relative,moindre que dans le cas précédent, caractérise encore l'évolution de la place des créations d'emplois industriels publics à partir de celle qui était la leur lors du recensement Après l'exceptionnelle année 1977, marquée par l'entrée en production des principaux établissements industriels de Tizi-Ouzou et de Bordj bou Arreridj, leur place retombe, en 1978-1979, à ce qu'elle était dans la population recensée.Puis elle atteint ou dépasse ce niveau initial de 1 à 1,5 fois, de

(1)- Respectivement, 5,4 % et 10,5 % pour chacune des deux strates.

figure 2

CROISSANCE DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL

(1977 - 1986)



T = total

a = quatres villes 80.000 h. en 1977

b = neuf villes de 30.000 à 80.000 h. en 1977

c = douze villes 30.000 h. en 1977, déjà urbaines en 1966

d = cinq villes nées de la création d'emplois spécifiques de 1966 à 1977.

e = dix huit autres villes nées entre 1966 et 1977

f = neuf centres administratifs "potentiels" en 1977

g = treize aggl. rurale en 1977, urbanisées ou dotées d'industries jusqu'en 1986.

plus en plus régulièrement entre 1980 et 1985, même si, en 1981 et en 1983, elle retonbe à 0,8 et 0,85 fois sa valeur. (fig. 2,b)

Enfin, la place *des centres ruraux d'implantation récente d'industries*, où celle-ci fait figure, le plus souvent, de facteur urbanogène, ne devient sensible, en dépassant, de trois fois, sa part initialement très basse dans l'échantillon, qu'après 1984. La seule exception antérieure est celle de 1977, année de l'ouverture, par la SNLB, de l'unité de meubles kabyles à Taboukert. (fig. 2,g)

A l'opposé, dans le groupe des quatre villes les plus importantes de l'échantillon se manifeste le ralentissement du rythme des créations, au moins relativement. Les créations d'emplois de ce type restent de plus en plus souvent, et constamment à partir de 1982, en proportion inférieure à celle qui était la leur lors du recensement de 1977 aussi bien dans les établissements ouverts par les entreprises publiques que dans l'ensemble de la population active occupée résidente. Seules les années 1977, où s'ouvrent le Complexe d'Electronique Grand Public de Sidi-bel-Abbès, la cimenterie de Oued Sly, et où s'achève le complexe de plastique de Setif, 1979 et 1981 font exception à ce *déclin relatif*. C'est durant ces deux années qu'entrent en fonctionnement, dans la Z.I. de Ech-Chlef(C. Sly), après le séisme de 1980, le complexe de plastiques de l'Ouest, et, dans celle de Tlemcen, le Complexe du Matériel Téléphonique (1981). Le seul complément majeur, par la suite, sera l'entrée en production, dans cette dernière ville, du complexe SOITEX en 1984 ; c'est insuffisant pour redresser la courbe de croissance de la strate.

Ce *ralentissement des créations* caractérise également *les plus petites villes déjà urbaines en 1986*,-peuplées lors du recensement de 1977 de moins de 30.000 habitants, et celles incluses, dans ce recensement comme *potentielles pour prendre en compte leur nouveau rôle administratif* ,en tant que chefs-lieux de daïrat.

En ce qui concerne les premières, (fig. 2,c), la croissance est, en effet, le résultat de l'achèvement de projets

déjà amorcés, voire de l'extension de projets neufs déjà achevés, plus que des nouvelles réalisations : ainsi, en 1979, l'unité "pompes" vient compléter la fonderie et l'unité "vannes" du complexe de Berrouaghia. De même s'achèvent, après des retards plus ou moins sensibles, et surtout en début de période, des unités aussi variées que la cimenterie et la menuiserie générale de Beni-Saf (1979-1981), l'unité d'ustensiles métalliques de Miliana (SN Metal), la miroiterie de Thenia (1979), les unités de menuiserie de Aïn Mlila (1978), de meubles de Nedroma (1979), le complexe laitier de Boudouaou, la briquetterie (1979) puis la coutellerie de Bordj Menaïel (1981), l'unité de céramique de Sidi Akacha (Tenès), et celle de Tounane (Ghazaouet) (1979), c'est même le cas de la minoterie de Ksar-el-Boukhari. Ne restent guère programmées dans cette strate (fig.4, d et e), après 1981, que l'unité SOITEX de Nedroma lancée en 1979 et entrée en production au début de 1983, un petit nombre d'établissements modestes des programmes DIL et PMI, et d'unités de maintenance (par exemple, SNVI à Ksar el Boukhari, ville où des projets plus anciens et plus importants restent toujours en attente).

Ainsi, la courbe de la strate (e), *très ascendante jusqu'en 1979, ralentie en 1980-1981, puis surtout en 1982-83, reste depuis pratiquement stationnaire. Elle résulte plus de l'accrétion de nouveaux emplois autour de "pôles" déjà notables en 1977 que d'une extension des processus de mutations fonctionnelles à, des régions moins faciles d'accès.* Le retard semble encore plus marqué pour les *villes définies comme "potentielles"* en 1977 à la courbe presque plate : leur définition tient plus de la décision volontariste d'utiliser ces nouveaux centres administratifs comme points d'appui du développement qu'à l'attribution de projets définis. Comme le tertiaire spécialisé (à Bou-Hanifia), mais avec moins d'effets de développement, l'implication administrative induit des initiatives privées, plus spéculatives que productives. (fig. 2,f)

Les facteurs de l'inégalité du rythme de croissance des emplois productifs.

Une nouvelle différenciation surgit ainsi, au cours de la décennie 1979-1986, à la fois entre les strates et entre les types de région. Elle apparaît *dûe à la netteté plus ou moins marquée du ralentissement qui affecte inégalement l'ensemble des réalisations.*

1. Les facteurs positifs de multiplication des emplois productifs ressortent du domaine de la *décision des grandes entreprises publiques* dans le cadre de la planification. Aussi bien ces décisions *datent-elles, pour l'essentiel, du second plan quadriennal. Dans les villes moyennes,* il s'agit le plus souvent, on l'a vu, de projets *retardés,* quelquefois même depuis le premier quadriennal. C'est le cas de l'achèvement, plus tard à Al asnam qu'à Sétif, et ceci indépendemment même du séisme de 1980, des complexes du plastique. Généralement, pourtant, cet achèvement est relativement précoce, en continuité avec les créations antérieures à 1977 qui n'est pas une année de rupture, du moins dans les plus grandes,-sauf cas particulier comme celui du complexe de soieries de Tlemcen. Après cet achèvement n'interviennent plus guère que de nouveaux emplois induits, dans des entreprises publiques locales (ou privées) du fait des nécessités d'équipement des transports, de la commercialisation, de la formation et de l'habitat. Souvent, lors de la décentralisation des Sociétés Nationales, ces villes deviennenet le siège social d'entreprises dont elles avaient reçu le plus gros complexes :ainsi celui de l'ENPC se fixe t-il à Setif, celui de COTITEX à Tizi - Ouzou, après un passage à Draâ ben Khédda, ceux de l'ENIE et de 'ENPMA à Sidi-bel-Abbes, de l'ENET et de SOITEX à Tlemcen etc...

2. L'extension d'unités déjà existantes en 1977 prend tous ses effets lorsqu'elle porte sur les milliers d'emplois des complexes majeurs, et, plus encore que lorsque ceux-ci se situent dans des villes moyennes, lorsqu'ils constituent *le facteur d'animation essentiel d'une ville petite ou naissante..* Tels sont les cas de Berrouaghia,-doublée, en début de période (1978-79) puis devenue le siège de BCR, ou de Draâ ben Khedda, elle aussi

momentanément siège de COTITEX, après deux extensions successives. C'est ce qui y explique une croissance de l'emploi constante, voire accélérée.

3. *Les cas d'accélération du rythme de création d'emplois* résultent, plus que de retards particulièrement grands, de projets formés après 1977. Il s'agit soit du semis des investissements publics PMI, soit d'entrées en fonction d'unités plus importantes d'équipement généralement aussi liés à la construction (ainsi à Aïn Oulmen BATIMETAL et l'ENMGP) soit de projections intrarégionales d'ateliers par de grands complexes sièges dans le cadre de la restructuration/décentralisation: ainsi, à Telagh,en 1986, l'unité "Audio" de l'ENIE de Sidi bel Abbès. Ce sont ces trois types de réalisations effectuées dans des centres urbains jusqu'alors dépourvus ou,-comme Telagh-,peu pourvus, depuis 1979, d'équipements industriels,qui déterminent les courbes ascendantes du nombre d'emplois dans les villes naissantes ou les localités rurales,parfois, en fait, zones industrielles excentrées d'autres villes. Ils ont trop peu de poids pour rendre moins sensible *le ralentissement général des créations d'emplois* (*fig.3,a*).

4.L'aboutissement, après de gros retards, de projets lancés dans le cadre du Second Plan Quadriennal *constitue le principal facteur de la persistance des créations d'emplois*,industriels ou tertiaires supérieurs, de 1977 à 1986, surtout dans les *strates les plus basses de la hiérarchie urbaine.*

Ce retard apparaît déjà dans certaines villes moyennes secondaires, où sont intervenues des difficultés de réalisation plus marquées que dans les quatre plus importantes pour des projets permis, en tout état de cause, par l'avancement de ceux réalisés dans ces dernières. Mais, même dans celles ci,-comme dans le cas du complexe SOITEX à Tlemcen, au contraire du cas du complexe de matériel téléphonique dans la même ville-, des facteurs conjoncturels locaux ont pu faire attendre près de dix ans l'entrée en production d'unités. A Maghnia, *le projet Céramique-Vaisselle* de la SNIC, mis en chantier sur le second plan quadriennal avant 1977, ne produit qu'après 1982. D'autres retards majeurs affectent Tiaret et son premier complexe lainier

(par manque d'eau) plus que ceux, postérieurs, de fonderie et (à Aïn Bouchekif) de carrosserie, mis en route seulement à l'extrême fin du second quadriennel. A Medea, le siège de la "SAIDAL" "décentralisée" et son unité d'emballage plastique sont en place avant même l'achèvement, retardé, du complexe antibiotique qui les justifie. Et les complexes de la laine, plus que ceux du bois, des deux villes moyennes de la wilaya d'Oum el Bouaghi, Aïn Beïda et Khenchela, ont pris leur retard, eux aussi, en grande partie pour des problèmes d'eau.

Dans certaines petites villes, le retard de réalisation, ajouté à la mise en chantier de leur équipement postérieurement à celui des villes moyennes ou spécialisées, explique la prolongation, tard dans la période, d'entrées en production, précédant souvent elles-mêmes de beaucoup les inaugurations officielles, dont les dates pourraient laisser croire à des réalisations récentes.. A Bordj Menaïel, la coutellerie, mise en chantier dès 1976 pour ouvrir en mars 1981, n'entre que très partiellement en production fin 1982 pour n'atteindre que deux ans plus tard la moitié des effectifs prévus. La miroiterie cristallerie de Thenia n'ouvre ses ateliers qu'en 1979 puis, complètement, en 1983./ L'unité SOITEX de Nedroma, planifiée dans le second quadriennal, mise en chantier au début de 1979, n'ouvre, avec une seule équipe, qu'au début de 1983. D'autres retards se prolongent encore actuellement :. C'est le cas du principal projet du second quadriennal concernant Ksar-el-Boukhari.

Ce sont de tels *retards de réalisation* qui, en s'ajoutant à non-priorité, font que les démarrages d'unités datent surtout des dernières années *dans de nombreuses villes nées entre 1966 et 1977* comme dans des localités réellement rurales, au contraire des Z.I. suburbaines plus précoces, comme celles de Oued Aïssi (Tizi-Ouzou), ou même Oued Sly (Chlef). Ces retards frappent, par exemple les complexes de Sebdou (Tissu COTITEX pour jean) ou de Bougaâ, (fil à coudre INDITEX), dont la réalisation s'étire de 1975 à 1982 et 1983 respectivement, le complexe M.F.I. de Freha-Azazga, en chantier dès 1977, mais ouvert partiellement seulement en 1985, les unités de Aïn Oulmen etc...

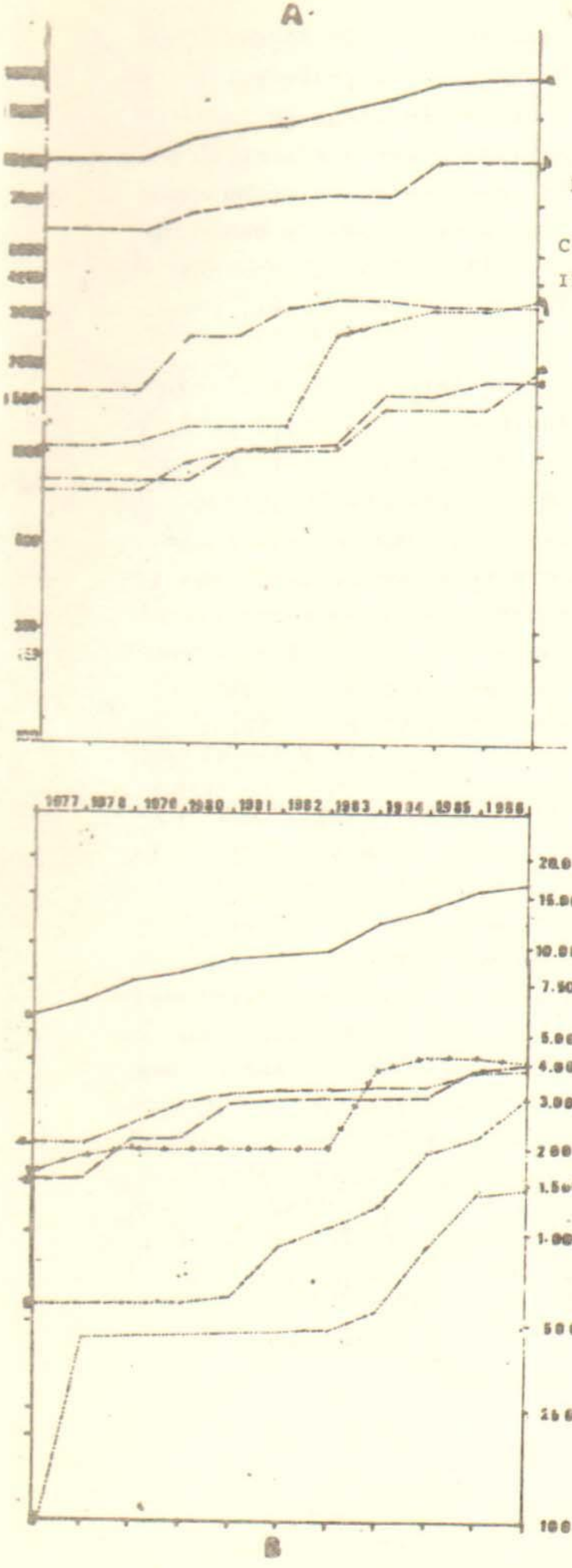
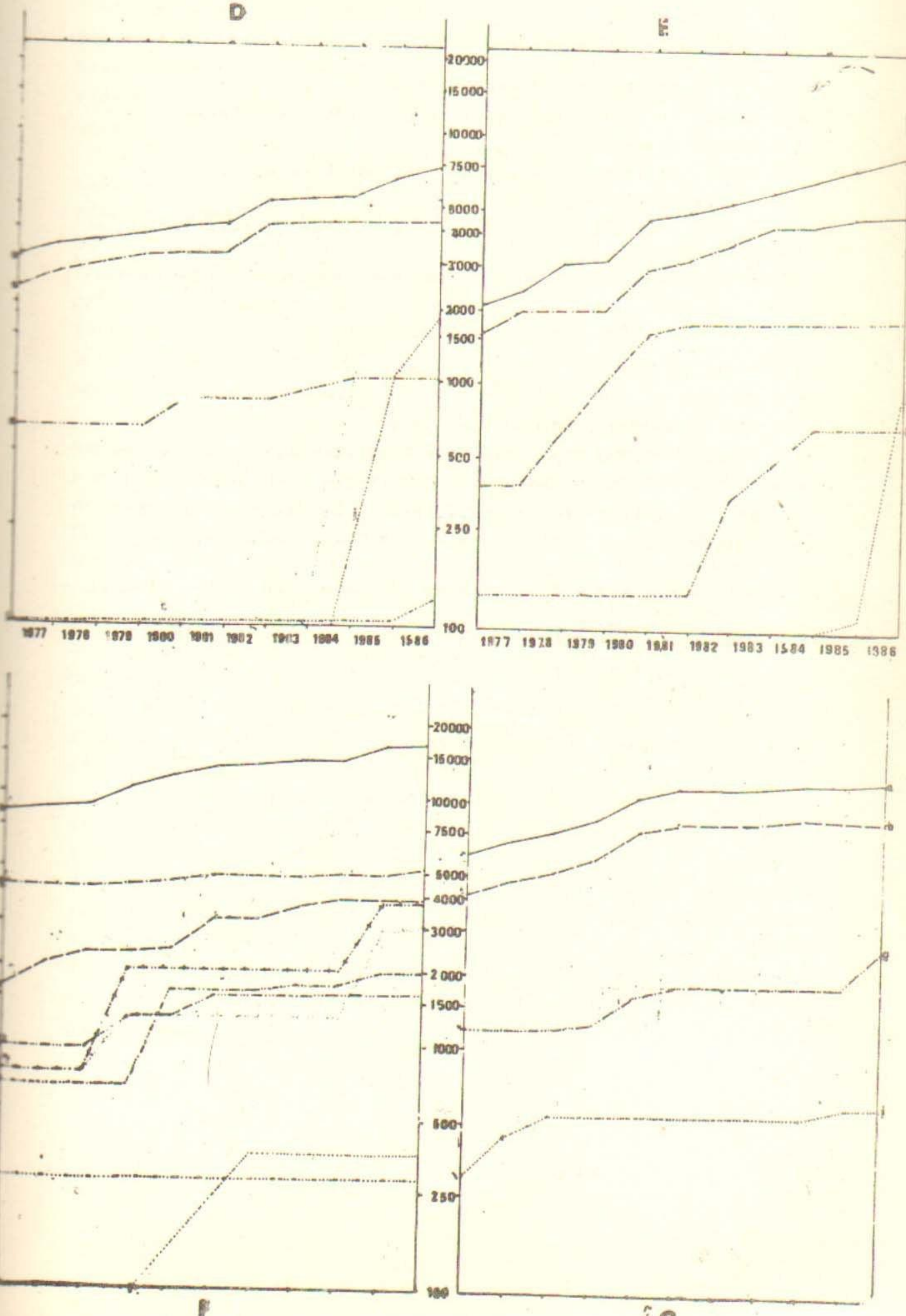


Figure 3

CROISSANCE DE L'EMPLOI DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL, PAR REGION, SELON LA STRATE URBAINE


D
E
20000
15000
10000
7500
8000
3000
2000
1500
1000
500
250
100
1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986
1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986
20000
15000
10000
7500
5000
4000
3000
2 000
1500
1000
500
250
100
F
G

Légende de la figure 3

A : Wilaya de Tlemcen (d'avant 1985)

B : Wilaya de Tizi-Ouzou et Daïra de Boudouaou (d'avant 1985)

C : Wilaya de Setif

D : Wilaya de Tiaret, Daïrat de K.el Boukhari et A.Boucif.

E : Wilaya d'Oum el Bouaghi

F : Wilaya d'El Asnam (Ech Chlef) et de Medea (sauf K.el B. et A.Boucif).

G : Wilaya de Sidi Bel Abbes (sans Aïn Temouchent) + Bou Hanifia

a - Ensemble

b - Villes 80.000 h en 1977

c - Villes 30.000 à 80.000 h en 1977

d - Villes 30.000 h pourvues d'activités spécialisées en 1977

e - Villes 30.000 h dépourvues d'activités spécialisées en 1977

f - petites villes nées d'implantations spécialisées en 1977

g - Autres petites villes nées en 1977 dans les montagnes Kabyles

h - Autres petites villes nées en 1977 dans les Hautes Plaines et les bassins de l'Ouest.

i - Villes "potentielles de 1977".

j - agglomérations rurales.

5. Ces retards *se produisent essentiellement sur des lieux d'implantations "périphériques"* où jouent à la fois des *contraintes naturelles* et des *conditions historiques* défavorables, qui reflètent le plus souvent elles-mêmes ces contraintes, même si elles se font jour à travers des facteurs conjoncturels et humains.

Le *plus grand nombre de ces cas de retard* s'observent surtout dans les régions de *montagne* ou de *steppe, et d'autant plus fréquemment qu'on se trouve dans des localités moins urbaines*, appartenant aux strates de bas du maillage, et souvent franchement rurales. Ici, les dates tardives de réalisation n'expriment pas seulement la "diffusion à partir des implantations initiales, mais les difficultés rencontrées par cette diffusion à l'écart des centres régionaux de décision, des moyens de communication et des entreprises de réalisation.

.*les conditions naturelles* défavorables peuvent, surtout en montagne, tenir au terrain d'assiette, comme à Bougaâ ou, pire, à Aïn-el-Hammam, en raison des pentes ou de l'instabilité du sol, et nécessitant de gros travaux de terrassement,-donc des surcoûts.. Elles peuvent tenir, ici aussi, à Bougaâ, comme à Sebdou, comme à Freha, aux difficultés d'accès dans l'espace fragmenté par le relief. Elles peuvent tenir aux *difficultés et au coût de l'approvisionnement en eau*,et souvent, par celà même, aux conditions défavorables de l'environnement rural, comme à Tiaret, à Aïn Oulmen, Ras-el-Oued, Ksar-el-Boukhari ou dans les Hautes Plaines de l'Est (Meskiana,Khenchela, Aïn Beïda. Elles sont *génératrices d'importants surcoûts,et, indirectement, par la médiation du passé, d'un milieu humain peu préparé.*

.*les conditions historiques* ont aggravé relativement ces conditions naturelles, par le désintérêt qu'a trouvé pour celles-ci l'investissement capitaliste, dans le cadre du mode de production devenu dominant au cours de l'ère de domination coloniale. Les espaces régionaux les moins rentables, en tant que marchés comme en tant que lieux d'exploitation et de production,-qui étaient déjà les espaces montagneux ou steppiques, n'ont attiré alors qu'un peuplement colonial presque nul et n'ont suscité, de ce fait, pas d'autres réalisation d'infrastructures que celles destinées à

les traverser. Elles n'ont donc permis ni la prospérité, ni même, le plus souvent, la naissance d'entreprises. Par ailleurs, à l'intérieur d'un espace physique homogène, les localités les plus subordonnées,-les moins peuplées- ont reçu aussi la moins grande proportion de population coloniale et, par là même, la part la plus sommaire des infrastructures, déterminant l'absence d'entreprise locale, algérienne ou coloniale, jusqu'en 1962.

Depuis l'Indépendance, ces conditions n'ont été fondamentalement corrigés que dans les régions qui ont bénéficié des programmes spéciaux de wilaya ou de daïra, avant la ventilation plus généralisée des programmes communaux. C'est dire que *les régions considérées comme héritières des investissements coloniaux les plus importants*,-en particulier dans l'ouest les wilayat de Sidi-bel-Abbes et d'Oran, ont vu *s'aggraver la situation marginale de leurs petits centres, déjà relativement dépendants des villes plus importantes*,privés de leurs population coloniale aisée et de leurs entreprises, et gonflées par l'exode rural (dans l'échantillon, Benbadis,El Malah, El Amria,Hammam -Bou - Hadjar, Sfisef, Telagh). Ce sont ces localités, mais aussi certaines localités montagneuses, et toutes celles de la steppe et des zones substeppiques des Hautes-Plaines,- de Tiaret à Ksar - el -Boukhari, Aïn Boucif,Aïn Beida, Khenchela, Meskiana qui ont connu l'essentiel des retards.

<u>La persistance d'ilôts de mode de croissance hérité</u>.

Ainsi, même si la plupart des implantations ont permis, fût-ce avec retard, parfois de plusieurs années, *l'extension depuis 1977 du nouveau mode de croissance urbaine à la plupart des villes*, même les plus petites et les plus nouvelles nées,ce retard, a jusqu'à présent maintenu des ilots il persiste le mode de croissance le plus courant au Maghreb.

1. *Le nouveau mode de croissance, "algérien" n'est* pas seulement, on l'a vu, le résultat du transfert des apports migratoires, schématiquement, des grandes villes vers les villes naissantes ; il ne comporte pas seulement la réduction globale des apports de l'exode rural et de leur part par rapport à l'ensemble des installations de migrants, notamment de ceux d'origine urbaine

et de recrutement national, ou des retours d'émigrants du travail à l'étranger. Il suppose *simultanément une croissance du nombre des actifs occupés selon un taux annuel moyen plus rapide que celui de l'accroissement démographique, et, par là même, une croissance du taux d'emploi* telle que la force de travail présente dans l'agglomération ne suffise pas immédiatement à la satisfaire. Il y a alors *appel à la migration définitive d'une force de travail qualifiée extérieure, redistribuée depuis les villes déjà soumise à ce mode de croissance, et éventuellement à une force de travail rurale proche vouée, au moins provisoirement, à des migrations pendulaires.*

L'expérience de la période intercensitaire 1966-1977 montre que la création massive d'emplois directement productifs,-essentiellement industriels-, est seule susceptible de déterminer, même dans les localités encore rurales, une telle mutation susceptible d'intercepter, et aussi de fixer les ruraux dans leurs campagnes d'origine environnantes. L'injection d'emplois tertiaires est plutôt susceptible de redistribuer des urbains d'origine, et de n'induire de fixation que s'il s'agit d'une activité spécialisée, massive,-touristique à Zeralda, touristico-thermale à Bou Hanifia, de formation supérieure à Bou Merdès, ou, dans les cas de promotion administrative, au seul niveau de la wilaya et en présence d'une agglomération, comme à Oum-el-Bouaghi, support, dans le cadre du code de 1969, non seulement de nombreux équipements tertiaires, lycées, hopitaux, etc...,mais aussi d'entreprises régionales. Ce rôle est bien lisible à l'examen du cas de Oum-el-Bouaghi, devenue en 1975, brusquement, le lieu d'appel d'une migration exogène, en même temps que de l'implantation, malgré la proscription d'une véritable industrie, de nombreuses entreprises de réalisations avec leurs unités de préfabrication. Néanmoins, des limites existent : cette nouvelle ville s'est montrée incapable, après 1977, malgré l'importance de la construction et de l'acquisition de services des niveaux les plus élevés, de fixer nombre de cadres de ces derniers,qui préfèrent encore actuellement se résigner à l'aller et retour quotidien de Constantine.

2. Entre 1977 et 1986, Si l'on prend en compte la répartition des créations d'emplois industriels ou tertiaires supérieurs dans l'espace national, un certain nombre de petites villes souvent accédant seulement à l'urbanité, ont ainsi connu la mutation de leur mode de croissance en aval de villes plus importantes, et parallèlement à d'autres petites villes ayant déjà évolué dans ce sens durant la décennie précédente. C'est le cas principalement dans des wilayat telliennes, même montagnardes.

Dans la wilaya de Tizi - Ouzou et l'Est de celle d' Alger. (1), ,accèdent alors, plus ou moins tardivement à ce stade, toutes les villes naissantes de 1977 comme Boghni et Drâa-el -Mizan comme sans doute tous les gros bourgs ruraux tels que Ouadhia et Machtras, dans le champ d'emplois diffusés autour de la menuiserie de l'ENMGP, de l'unité COMETAL, de celle de matériel scolaire (ENPC) et de PMI de wilaya ; de même, Azazga entraîne Freha, avec la création des emplois de la briquetterie de ce bourg et le complexe MEI implanté entre elles deux. Avec des bourgs ruraux pourvus de minoteries-semouleries, Baghlia et Tadmaït, ce dernier en voie d'urbanisation, celui de Tizi Rached, proche et de l'unité de meubles de Taboukert, et de la Z.I. d'Oued Aïssi, reçoivent plus d'emplois que n'en peut occuper leur force de travail laissée disponible par les investissements antérieurs.Dans des strates plus élevées, les nouvelles unités de Boudouaou et Thenia s'ajoutent au recrutement des Z.I. algéroises. Larbâa N. Iraten, Isser, confirment leur intégration au nouvel espace urbain, Tizi-Ouzou, Drâa ben Khedda, Bou Merdès y accentuent la leur. La diffusion rurale des activités secondaires et tertiaires se poursuit, et le nouveau processus d'urbanisation, malgré les conditions de relief difficiles pour de grands établissements, gagne Aïn-el-Hammam. (fig.3,B).

Dans les *wilayat de Tlemcen et de Sidi-bel-Abbes (fig.3,A et G), la plupart des retards ont été surmontés* et ont laissé accès au nouveau mode de croissance, même dans la ghaba limitrophe des Hautes Plaines, sinon dans tous les bourgs de la Mleta et des bords de la grande Sebkha. Outre l'achèvement des principaux complexes industriels du secteur plublic des deux chefs-

(1) Depuis 1985, les wilayat de Tizi-Ouzou et, partiellement,de Bou Merdès.

lieux, dont chacun a vu porter ainsi les emplois offerts par ses seules industries de transformation à près de 10.000 salariés, soit à peu près autant que la totalité de leurs actifs occupés voici 20 ans, les petites villes,ancrées dans l'histoire comme Nedroma ou nouvellement urbanisées comme Remchi, Sebdou, Telagh et,sans doute récemment, Ouled-Mimoun, ont reçu plus d'activités qu'elles n'offraient de force de travail.Avec, toute proche, Bou Hanifia dotée de son nouveau complexe thermal, elles ont rejoint dans le nouveau mode de croissance des agglomérations déjà anciennement urbaines, où la mutation s'était déjà accomplie (Ghazaouet), où elle s'est réalisée avec l'achèvement de chantiers (Maghnia, Aïn Témouchent), ou aussi, simultanément, avec la reconversion des mineurs (Beni Saf).

Mais aussi, des agglomérations déjà pourvues, insufisemment, d'emplois industriels (El Amria, Sfisef, Hammam-bou-Hadjar et surtout Benbadis, en restent à un mode de croissance intermédiaire, qui leur confère une relative "autosuffisance" en emplois sans cependant en faire des intercepteurs, encore moins des fixateurs de l'exode rural (1).

Dans la wilaya de Setif,-partagée depuis 1985 entre ce chef-lieu et Bordj-bou-Arreridj, la mutation s'est transmise sans retard du centre régional à la ville moyenne de l'Est, moins pourvue mais plus proche (El Eulma), dotée de sa tréfilerie(ex-SNS) et de son unité de compteurs (ex-Sonelgaz), plutôt qu'à l'ouest à Bordj-bou-Arreridj, plus urbaine et promue en 1985 à la tête d'une wilaya : les deux unités ouvertes dans cette ville plus tôt, dès le lendemain du recensement de 1977 (Amiante-ciment et carton d'emballage), n'ont pas eu une portée décisive. Ce nouveau mode de croissance a été également impulsé par la réalisation puis l'entrée en fonctionnement rapide des unités de production dans les villes naissantes du Tell montagneux, d'abord Aïn el Kebira, puis Bouğâa. Il paraît ne fonctionner que peu, au contraire, dans les Hautes Plaines, au sud du chef-lieu, à Aïn Oulmen, et pas du tout à Ras el Oued dépourvue d'industrie, ni même à Aïn Azel, à l'écart de toûte intervention publique : l'exode rural classique paraît être ici encore l'agent majeur de

(1) Depuis 1985,avec aussi la nouvelle wilaya de Aïn Témouchent.

la croissance démographique.

Dans *les wilayat de Chlef (et Aïn Defla), Medea, Tiaret, Oum-el-Bouaghi, les villes marquées par la mutation de leur mode de croissance restent des isolats (fig.3,D,E,F)*:ces villes "transformées" sont moins les chefs-lieux que de plus petites villes, dynamisées d'abord par des implantations industrielles, telles Berrouaghia, mais aussi Aïn Mlila,voire, à l'échelon inférieur, tout récemment Meskiana, à un moindre degré Aïn Defla, devenue centre de production avant de devenir centre administratif.Encore une fois Oum-el-Bouaghi reste une exception, et Tiaret doit à sa propre industrialisation, puis à celle du centre rural voisin de Aïn Bouchekif, une croissance qui n'éponge cependant pas la totalité du sous-emploi local. Medea, encore dans l'attente de son complexe antibiotique, Chlef éclatée depuis le séisme de 1980, loin de sa zone industrielle suburbaine, ne connaissent, semble-t-il,qu'une mutation partielle. Des villes moyennes comme Aïn Beïda et Khenchela sont loin de résorber, malgré leurs complexes industriels, l'effectif sans travail d'il y a dix ans,moins que Bordj Bou Arraridj ; une petite ville ancienne, comme Ksar-el-Boukhari, encore moins. Mais même les structures des rapports du peuplement et de l'activité restent peu améliorées dans des villes, anciennement plus industrialisées que beaucoup d'autres, comme Miliana et El khémis-Miliana, dans le Chelif. Les points d'implantation industrielle ruraux (O.Sly, Sidi Akacha etc..) ne sont que des projections périphériques des villes voisines (Chlef, Tenes). Les villes qui doivent à leur promotion administrative leur "potentialité urbaine, Boukadir ou El Attaf dans le Chelif, Tablat et Beni Slimane,-malgré son projet agricole-, dans les montagnes du Titteri, ou Aïn Boucif dans ses steppes, constituent un maillage inférieur peu touché par la mutation.

Stepppe et montagne restent donc en grande partie des espaces où persistent les modes de croissance urbaine "maghrebine", hérités du système colonial, dans des rapports peu modifiés avec les campagnes, *faute de création d'activités productives non agricoles*. Le Sud et l'Est des Hautes Plaines Constantinoises, une partie même des bassins Telliens de l'ouest ne connaissent pas une mutation complète. En dehors de l'échantillon, la totalité

de la steppe algéro-oranaise même après le laborieux achèvement de l'unité textile d'El Bayadh, reste le principal ensemble extérieur au nouveau système. Après l'effacement d'une grande partie du transfert en ville de la rente foncière,- mais alors que subsite l'appropriation du cheptel et que les nouvelles dispositions d'accès à la propriété foncière restituent des posibilités d'intervention citadine, de nouvelles formes de spéculation sont seules susceptibles de soutenir ces structures de type ancien.

Le *ralentissement d'ensemble du rythme de création industrielle.*

La courbe générale des créations d'emplois industriels du secteur public (fig. 2,T) marque un ralentissement général, amorcé après 1981 et confirmé depuis 1984. Ce ralentissement tient, certes, en premier lieu, à celui qui affecte, surtout à partir de 1982 et 1984, les plus grandes villes moyennes, du fait de la diffusion des activités vers des localités plus périphériques, et l'ensemble des villes héritées de l'époque coloniale dans le cadre des mêmes choix, surtout à partir de 1984-1985. Cependant, non seulement les créations administratives "volontaristes" d'avant 1977 n'ont acquis aucun dynamisme en matière de production, mais les villes dont l'existence est due à l'implantations d'activités spécifiques avant 1977 ou depuis cette date connaissent, elles aussi, à partir de 1984, un ralentissement de la croissance de leur taux d'emploi, si fort soit-il encore. Les créations d'implantations industrielles en milieu rural ne progressent guère que par des soubressauts accompagnant l'achèvement de projets retardés.

Ce ralentissement s'accentue, en fait, au fur et à mesure de la réalisation complète des projets les plus retardés, lancés surtout sur les crédits du second plan quadriennal, et du programme complémentaire. Or à présent, ces retards sont perque tous rattrapés. Les nouvelles créations d'emplois productifs ne peuvent guère provenir dans un avenir proche que de l'ouverture de petites unités de programme PMI retardés du fait des difficultés locales et de l'initiative d'entreprises privées peu nombreuses dans les régions dépourvues,-si l'on met à part quelques projets ponctuels de longue haleine,comme la sidérurgie d'El Milia, qui ne concernent

pas non plus ces régions. Seuls, certains projets d'entreprises décentralisées, - comme la mise en chantier, à Ras-el-Ma d'une unité "Antennes" par l'ENIE de Sidi bel Abbès-, affectent des régions encore marquées par la dominance du modèle "magrebin" de croissance urbaine.

Ainsi, la partage géographique entre régions de modèle "magrebin" et de modèle "algérien" de croissance urbaine, qu'on pouvait, voici quelques années penser marquer une phase transitoire de l'extension du second à l'ensemble des strates urbaines et des régions du pays, paraît, et d'autant plus que s'approfondit la crise liée à la baisse des prix des hydrocarbures, devoir constituer, approximativement une limite durable. Rien n'assure même, en cas d'insuffisance de la diffusion dans l'espace rural, des activités productives non agricoles que les villes des Hautes Plaines ne se remettront pas à déverser vers les villes du Nord, pourvues d'emplois, l'excédent d'apport migratoire qu'elles continuent de recevoir de l 'exode rural. C'est une possibilité, si persiste dans ces dernières villes toujours soumises au mode de croissance hérité malgré l'implantation de tertiaire administratif, le sous-emploi permanent. Une tendance pourrait alors se faire jour, de retour au mode de croissance magrébin.

En attendant, même les villes les plus mal loties en moyens de production n'en retiennent pas moins un certain nombre de ruraux. Que les emplois soient peu nombreux et même régressent comme à Aïn Oulmen dans la conjoncture présente avec la mise en sommeil d'unités à peine nées, ou qu'ils soient tout simplement absents, comme encore à Ras-el-Oued, la force de travail présente et s'y vend en grande partie improductive marginalement hors de toute régulation, dans des services très particuliers, souvent mieux rémunérés. L'essentiel des revenus de ce type provient de transfert jouant sur les tensions du marché, aux limites de la tolérance et de la légalité, sans aucun apport nouveau réel de valeur. *L'"informel" de la misère s'y est seulement mué en "informel" de "luxe", conjoncturellement. Cette surrémunération d'activités spéculatives,* corollaire de la sous-utilisation de la

force de travail disponible,marque essentiellement les régions peu agricoles des Hautes Plaines et les montagnes les moins accessibles, où les surcoûts ont ralenti ou interdit les investissements industriels, même publics, et à plus forte raison, privés.

Les tensions intraurbaines nées du nouveau mode de croissance: Habitat et Services.

Les principales tensions renforcées par la mutation du mode de croissance urbaine affecte l'habitat : l'industrialisation fait naître en effet des distorsions d'autant plus fortes qu'elle créée plus d'emplois dans des localités plus petites, initialement moins dotées en logements et en services. Les mêmes tensions affectent, dans les mêmes proportions, les moyens de formation.

1. Les tensions sur le logement dans les villes moyennes.

Dans les villes moyennes, surtout les plus peuplées injtialement,-et au même titre que dans les grandes villes-, les tensions les plus fortes sont antérieures à la mutation de la croissance: elles sont le résultat de l'accumulation de l'exode rural maximal d'hier. Dès l'origine elles ont touché les quartiers périurbains préexistants à l'indépendance, et les noyaux dégradés des centres-villes anciens des cités historiques et coloniales. Plus la croissance précédente de la ville,obéissant au modèle ancien ("magrébin") avait été importante, plus le nombre de candidats locaux au relogement pèse, concurremment avec celui des arrivants appelés pour les besoins de l'industrie et des grands services.

Ces derniers, lorsqu'ils proviennent soit de l'agglomération capitale, soit des métropoles régionales ou des premiers pôles industriels littoraux du pays, soit encore, mais plus rarement, de l'émigration du travail en France, représentent le plus souvent un personnel qualifié,selon des niveaux allant de l'ouvrier professionnel au cadre supérieur. Ces cadres, précisément, sont précieux et prioritaires aux yeux de leurs employeurs pour l'attribution des logements constituant notamment les quota des

sociétés,-puis des Entreprises-,Nationales. Dans certains cas, comme l'ex-SONATRACH à Setif, celles-ci ont même institué, en marge des réglementations, un habitat sectoriel avant son officialisation. Les offres de recrutement auxquelles répondent ces arrivants mentionnent expressément au moins la possibilité de telles attributions, et ces mentions constituent souvent un motif suffisant pour répondre à l'appel.

Les travailleurs généralement moins ou non qualifiés, recrutés dans les régions proches, n'ont généralement pas accès à ces logements. Ils s'astreignent donc, dans l'ensemble, à des migrations pendulaires journalières, au moins dans l'attente de pouvoir se loger.

L'extension de l'accession à la propriété des logements, soit par la réservation de la vente aux épargnants d'un nombre accru de *logements financés par la CNEP*, soit par l'attribution de lots à bâtir dans les *lotissements communaux*, tend à en écarter, pour l'essentiel, les travailleurs industriels les moins qualifiés,-urbains locaux comme périphériques, en même temps que les populations locales dont précisément le relogement est urgent. *Ainsi le volume bâti, quoique très supérieur à la demande née de la création d'emplois industriels, ne répond cependant pas à celle-ci.*

A Setif, le nombre de logements s'était accru de 4114 entre les recensements de 1966 et 1977 (soit + 27 %), et le nombre de pièces dhabitation de plus de 15.000 (+55%), faisant passer de 2 à 2,3 le nombre de pièces par logement. De Février 1977 à la fin de 1985, il s'est encore accru de 5632 logements, dont 900 villas en lotissement, soit au moins 20.000 pièces d'habitation, près de 50% de leur nombre en 1977, et selon un rythme sensiblement constant. De même, à Tlemcen, quelque 2.700 appartements et 1.600 villas ont ajouté au parc logement de 1977 quelque 18.000 pièces d'habitation, et l'ont ainsi accru de plus de 60 %. *Ces rythmes de croissance sont environ deux fois plus rapides que ceux de l'accroissement naturel des populations, et que ceux de l'augmentation en nombre des emplois industriels. Mais, et de plus en plus,* la nature même des constructions,-les

villas des lotissements communaux-, et leurs conditions d'acquisition, accessibles seulement aux épargnants *solvables* pour 40 % des appartements livrés à la vente, ou par attribution aux cadres, laissent entiers les problèmes concernant les ouvriers d'industrie, même si certains d'entre eux sont concernés par les opérations de résorption de l'habitat précaire.

le desserrement est réel : il fait passer à Setif le nombre moyen de pièces par logement, entre 1977 et 1985, de 2,3 à 2,6, et le T.O.P. moyen, de 1966 et 1985, de 3,07 à 3 puis à 2,9. *Mais il ne touche pas la nouvelle population ouvrière dans son ensemble*, et ne résoud les problèmes ni de la précarité de son logement, ni de ses migrations quotidiennes.

2. Les tensions sur le logement dans les villes préexistantes plus petites.

Des tensions analogues par leur nature accompagnent le desserrement du même type dans celles d'entre elles qui ont reçu des infrastructures productives depuis 1977. C'est le cas à El Eulma, malgré la construction, entre 1977 et 1985, de 4.165 logements, soit quelque 12.500 pièces (44% du nombre de 1977) et la chute du T.O.P. de 3 à 2,3 probablement. Plus du cinquième de ces logements sont des villas sur lotissements communaux, inaccessibles aux ouvriers, les deux cinquièmes des appartements du programme public sont en vente aux épargnants,-et attendent souvent preneur à leur prix.* Seuls 300 logements sectoriels restent, ici aussi, très insuffisants, pour accueillir, en dehors des quota' des offices publics, un nombre appréciable de salariés des unités de production, en dehors de leurs cadres.

L'exemple de Nedroma, où, parallèlement à la création de plus de 1.000 emplois industriels, se sont construits quelque 422 logements collectifs du secteur public, et un nombre presque équivalent de villas, sur lotissements régularisés ou communaux ,

mesure la *dysharmonie entre desserrement moyen et satisfaction des besoins créés par l'industrie*: dans cette petite ville où la croissance de la population (inférieure à 15 % en huit ans) reste très inférieure au croît naturel, *pratiquement aucun logement ne revient au personnel d'exécution des unités*:.Les attributions vont, en priorité, à l'encadrement indispensable ; les villas et les appartements vendus, après le contingent d'émigrés, des moudjadidin et de leurs ayant-droits, sont ceux des entrepreneurs, des commerçants, des membres des professions libérales, des employés d'administration et des actifs du bâtiment.

3. Les tensions sur le logement dans les villes nées de l'industrie.

Dans les villes nées de créations industrielles massives avant ou après le recensement de 1977 (Drâa-ben-Khedda, Aïn-el-Kebira), mais aussi dans celles, déjà urbaines, où l'investissement industriel a été surdimensionné par rapport à leur population antérieure (Berrouaghia), la part *héritée* des tensions sur le logement est beaucoup plus faible, parfois négligeable. Les tensions naissent du nombre des emplois créés et des activités nouvelles qu'ils induisent. En apparence, l'importance, tant en volume que relativement à l'étendue des lotissements, des programmes publics d'habitat collectif, décidés tant au niveau de la wilaya que de la commune, voire de l'entreprise, est susceptible de répondre aux nouveaux besoins. Ainsi, Berrouaghia, après 1283 logements réalisés en deux programmes, de 1977 à 1981, vient de réceptionner en 1986 une première tranche de 2077 logements d'une Z.H.U.N. de plus de 3.000, contre entre 120 et 150 lots bâtis. C'est là un nombre de logements équivalent à celui des emplois industriels locaux, et près de 11.000 pièces d'habitation, plus de deux fois et demie l'espace logeable recensé en 1977. Mais la pression sur le logement naît aussi de la nouvelle daïra, du tertiaire induit par le peuplement même et du desserrement du noyau initial, si modeste qu'il ait été. Quand bien même la population n'atteint pas, actuellement, le triple des 11.000 habitants de 1977, le desserrement

se fait d'abord en faveur de nouveaux arrivants de ce type (cadres) et des anciens habitants que des travailleurs industriels ruraux migrants pendulaires quotidiens,ou mal logés du centre.

De même, dans les montagnes Setifiennes, Aïn-el-Kebira,malgré la construction de 1710 logements,-dont 1.300 du secteur public-, soit à peu près autant que d'emplois industriels créés, a ainsi été dotée de plus de 5.000 pièces d'habitation nouvelles, près d'une fois et demie le nombre de ses habitants de 1977,et quatre fois le volume de son parc-logements d'alors. Elle est cependant très loin de loger la totalité du personnel de son unité BCR et de la cimenterie sise aujourd'hui sur la nouvelle commune limitrophe d'Ouled Adouane : des cars collectent les travailleurs dans l'espace rural périphérique, et même une part encore importante des cadres fait quotidiennement la navette depuis Sétif ; sur place, certains retrouvent dans les nouveaux logements des travailleurs tertiaires de l'administration et des services, et les familles d'émigrés occupent des lotissements peu aménagés.

A plus forte raison, même la réalisation d'une Z.H.U.N. de 2.700 logements à Drâa-ben-Khedda, (devenue chef-lieu de daïra en 1985), après la réalisation de 1020 logements du secteur public et la mise en chantier d'un lotissement, ne suffit pas à permettre la concentration, près du lieu de travail, de plus de 20 % , actuellement, des salariés du complexe textile.

4. Ainsi, quel que soit le contexte, le desserrement des populations urbaines par l'extension de leur habitat se fait indépendemment des besoins créés par l'industrialisation. En particulier, le personnel d'exécution des unités industrielles est fort peu concerné, et le nombre de logements construits n'offre qu'une faible corrélation avec celui d'emplois de ce niveau créés par l'entrée en production de nouvelles unités.

La multiplication des surfaces logeables est souvent presque aussi importante *dans les villes peu ou non pourvues de nouveaux équipements spécialisés, maintenues dans le mode*

"maghrebin" de croissance urbaine.Le poids de la construction privée, en volume bâti comme par rapport au secteur public de réalisation, accentue cette disparité. Ainsi, Ksar-el-Boukhari, dont le parc s'était déjà accru, entre 1966 et 1977, de 38 % en nombre de logements (et de 47 % en nombre de pièces) plus vite que sa population malgré le chômage, s'est enflé, depuis, de 76% en nombre de logements (soit de 90 % en nombre de pièces). Son T.O.P. s'est desserré, de 2,4 à 2,2, autant que celui des centres industrialisés, malgré la croissance de sa population largement renforcée par l'exode rural.

De même, à Aïn Oulmen, par exemple, malgré le sous-emploi des unités créées par rapport aux capacités et aux effectifs prévus, le parc, accru de 64% en nombre de logements depuis 1977 (et probablement de 80 % en nombre de pièces) a, semble-t-il, permis d'abaisser le T.O.P. de près de 3,2 à 2,9 .La situation est du même type dans des petites villes voisines pourtant totalement dépourvues d'infrastructures de production, ainsi Ras-el-Oued, dotée de sa ZHUN, de grands ensembles et de lotissements, aussi bien que Aïn-Azel, très délaissée par les investissements d'Etat, mais ouverte aux activités privées et bourgeonnant de lotissements.

Le secteur du logement devient ici *une forme de spéculation improductive*, qu'il n'est encore que pour partie dans les autres villes, permise par le *jeu de simples redistributions* liées *aux tensions* nées précisément de l'*insatisfaction de la demande*, notamment du fait d'une production nationale et locale, ou de son écoulement, insuffisants, et de sa compensation par des circuits qui conservent le caractère "informel" constant dans mes villes encore soumises au "mode de croissance maghrebin".

Ainsi, si la diffusion de la production industrielle, rendue possible jusque dans les plus petits centres, malgré les surcoûts, par le transfert de capitaux d'Etat d'un secteur à l'autre et d'une région à l'autre, a permis le passage à un mode de croissance urbaine fondé sur la production, et susceptible d'intercepter, voire de fixer à la campagne, sur des emplois productifs, l'exode rural potentiel, ce brusque changement d'équilibre

a exaspéré les tensions sur le logement par la concentration d'emplois très supérieure aux possibilités offertes par le parc logement existant. Ces tensions sont maximales, évidemment, dans les villes naissantes de 1977 suscitées dès lors par l'industrie ou pourvues par la suite d'importantes unités de production : elles sont d 'autant plus amples que ces industries appellent un déplacement d'hommes plus important vers des localités non préparées à les accueillir. Elles n'en sont pas moins présentes dans les villes préexistantes, qui avaient "importé" le chomage rural antérieurement sans disposer des moyens de formation d'un personnel qualifié, et où les différenciations sociales dans l'accès à l'habitat pèsent sur la population ouvrière. Il rend permanentes les migrations pendulaires et la persistance à la fois de conditions de logement désastreuses malgré le desserrement moyen, et de spéculations permises par la pénurie d'habitations *accessibles*.

Des tensions du même ordre jouent dans la localisation des *équipements*,-enseignement et santé à divers niveaux, distribution et surtout formation-,qui ne peuvent répondre à la modification des besoins par les déplacements massifs de concentrations de population totale et active. Ces distorsions, en ce qui concerne en particulier la *formation*,en induisent d'autres par rétroactions, en nécessitant l'appel de nouveaux arrivants formés de l'extérieur.

Ces dernières tensions jouent particulièrement dans les petites villes, en particulier des régions steppiques et substeppiques, qui, sans avoir reçu,-ou su recevoir-, de moyens de production publics importants et intégrés, n'en *intercep-tent* pas moins *l'exode rural*. A la différence du passé, où l'"informel" périurbain était le moyen de survie, avec la micro-rente foncière, du chômeur rural fixé, c'est *la spéculation sur ces nouvelles tensions,qui, toujours dans le cadre du sous emploi dans le circuit* productif, et nourrie par la rente résiduelle sur le cheptel ovin, voire les effets d'une nouvelle spéculation foncière, détermine l'extension de l'habitat et supporte en grande partie l'économie urbaine et la persistance

portent ces spéculations ne sont pas seulement celles qui jouent dans les villes où elles dominent, mais celles qu'on a notées dans les villes de croissance "algérienne", d'autant plus que s'y accentuent les pénuries au regard des moyens de certaines couches sociales.

CONCLUSION.

Un nouveau mode de croissance urbaine, qui paraît propre à l'Algérie au sein des pays du Maghreb, s'est progressivement étendu dans ce pays depuis la période intercensitaire 1966 - 1977. Fondé sur la substitution, au facteur répulsif des campagnes comme générateur d'exode rural, du report du pouvoir attractif de l'emploi productif des villes jusqu'au niveau élémentaire du maillage urbain, il est avant tout le fruit de la planification de la décennie 1970.

Ce mode de croissance s'est confirmé depuis 1977, en premier lieu dans les villes naissantes d'alors, avec l'extension des activités tertiaires supérieures et surtout des industries là où elles étaient déjà en production,et avec leur entrée en fonction surtout là où étaient déjà en chantier des unités dès longtemps programmées, que les vicissitudes de réalisation ont pu retarder jusqu'à ces dernières années. Cependant, avec le ralentissement général des investissements productifs des années 1980, *ces extensions du nouveau mode de croissance sont restées limitées à un même domaine régional*, qu'il ne déborde que ponctuellement vers le sud,-hors de l'échantillon utilisé (ainsi à Msila, Barika ou El Bayadh), et *en deçà* des projets initiaux (ainsi à Msila l'aluminium).

Ces retards, parfois indéfinis, de réalisation, l'ensommeil lement d'unités programmées, ou en chantier et parfois achevées, ou même l'absence totale de ce "moteur" industriel dépendant essentiellement du secteur public (national, régional ou local) maintiennent cependant *à l'écart de cette mutation un domaine spatial étendu* : sud des Hautes Plaines Constantinoises, Hautes Plaines Algéro-Oranaises, îlôts montagneux

les moins accessibles, vieilles régions " avancées " dépassées d'Crante . Dans ce second domaine perdure *un mode de croissance urbaine issu, comme dans le passé, de l'accumulation de l'exode rural,* mais au niveau de localités plus petites, et- plus nombreusee que les villes d'alors, comme celà peut se constater dans les autres pays du Maghreb.

Voici moins de dix ans, on pouvait considérer cette *différenciation* régionale comme la marque d'une *phase de transition du mode " maghrebin" au mode "algérien" en extension . Le partage se révèle aujourd'hui durable.* Les limites entre les deux domaines paraissent épouser celle d'une *accentuation des surcoûts,* directs et indirects, de la réalisation et de la production, trop importants pour qu'ils puissent être surmontés avant la consolidation, à proximité immédiate, d'un réseau constitué sur le mode " algérien". Les limites se sont relativement stabilisées là où cesse l'influence du nouveau réseau urbain dès que s'est interrompu, avant même la baisse du prix d'exportation des hydrocarbures, le système de diffusion progressive des activités industrielles dans les campagnes et vers la steppe.

Seules la croissance du premier domaine, selon le mode "algérien" est source d'un développement réel: par définition, les activités s'y accroissent plus rapidement que la force de travail disponible sur place, elles l'utilisent de plus en plus intensément, et font appel à celle de l'environnement rural. Cette croissance met au jour *de nouveaux problèmes:* tensions sur le logement et les services dont, selon les modalités de l'implantation, le poids sur le tissu social peut varier, retard de la formation, qui peut être composé, au fur et à mesure des besoins, par l'appel à l'extérieur ou la meilleure intégration locale. Construction mais aussi migrations pendulaires sont deux formes de réponse, qui ne provoquent pas *qu'interception,* mais aussi *fixation* sur les aires de départ des candidats à l'exode rural, y compris par une intensification de l'agriculture en direction du marché urbain, que celui-ci soit

lié à l'industrie, à un tertiaire utilisant des ressources naturelles (thermalisme), dispensant une formation supérieure ou organisateur, réellement intégré au réseau national, des services dispensés par ses mailles surbordonnées (wilaya).

La croissance *actuelle* des *villes du second domaine*, à dominante steppique, et relevant d'une *survivance du mode maghrébin*, est avant tout *démographique* :elle passe par l'interception, en proportion croissante, de l'exode rural, qu'elle ne peut, par contre, fixer sur ses aires de départ: elle s'y offre pas d'emploi urbain et ne contribue pas à y implanter d'emploi secondaire, ni de desserte et d'emploi tertiaire capable de structurer la campagne. Elle comporte, par contre, la survivance d'un prélèvement résiduel sur le croît du troupeau, voire la résurgence d'une rente foncière à la faveur de la législation récente sur l'accession à la proprieté foncière.

Outre le prélèvement- classique-, de ces rentres, le support local de la croissance, spéculatif, est fondé *non sur la production , mais sur la redistribution;* celle ci joue sur la conversion du fait de la non convertibilité officielle du dinar et porte ainsi sur l'entrée de marchandises étrangères contre la production nationale; ainsi, les tensions nées, dans le système des villes du modèle " algérien", de la distorsion entre rémunération du travail et disponibilités consommables aggravées depuis 1980 par le non achèvement des filières, ainsi vouées au déficit comptable, puis par l'élargissement des pénuries par l'exportation, y favorise l'expansion d'une économie parallèle. C'est à elle que s'intègrent les "néo-urbains",et et non plus à"l'informel de la misère" du passé.*Peuplement et habitat s'accroissent ici plus vite que les emplois productifs, et indépendemment d'eux.*

De telles conditions sont peu favorables à l'investissement productif, et ajoutent aux difficultés initiales. Or *le développement réel, qu'accompagne l'intervention du mode " algérien" de croissance urbaine, exige la mise en place d'emplois insérés*

dans le système productif, directement ou par induction de services, pour y *intégrer une population active tirant ses ressources de transferts artificiels*. Dans le cadre d'une option " Hauts-Plateaux", le développement de la steppe ne passe pas par l'envoi d'une population supplémentaire, si ce n'est la redistribution de l'encadrement nécessaire à la production dans l'attente d'un rattrapage local de la formation L'addition d'une population active, en dehors d'un tel encadrement et de la création d'activités de production, ne ferait qu'accentuer, avec le gonflement démographique, les tensions génératrices d'éoonomie artificielle; l'octroi d'avantages financiers à trop d'actifs extérieurs susciterait des contrastes sociaux de même effet. Par ailleurs, on ne peut attendre, en raison des difficultés et des surcoûts, de création productive du secteur privé sans l'octroi de tels avantages. C'est seulement *sans recherche de rentabilité comptable immédiate*, et donc par un système de *transferts et de compensations* que des *entreprises publiques* peuvent utiliser *la force de travail actuellement non productive*, et vivant de revenus artificiels accumulée dans *des villes, déjà existantes, et obéissant au mode " maghrébin" de croissance urbaine.*

Le réveil de la steppe ne passe pas par une fixation autoritaire de ses habitants, encore moins par la restitution de migrants partis souvent depuis des décennies et intégrés à l'activité productrice des villes du type " algérien". Il ne passe pas non plus par l'addition d'actifs venus de l'extérieur, mais par l'intégration de la population urbaine locale maintenue au chômage ou dans la spéculation.

Seule des investissements publics peuvent y provoquer la mutation des croissances, analogue à celle déjà réalisée dans les autres régions, malgré des conditions qui repoussent, encore plus tard qu'ailleurs, l'espoir d'une rentabilisation comptable.

Même ailleurs, *la mutation réalisée n'est pas irréversible* Elle suppose la poursuite de nouveaux emplois productifs, et que s'accroissent leurs productivités à un rythme supérieur à leur croît démographique. Le ralentissement observé ces dernières années dans ce domaine laisse *incertaine la consolidation de ce type " algérien"de croissance urbaine, inséparable du développement.*